

FORMULAIRE 27

LA LOI SUR LES VALEURS MOBILIÈRES

AVIS DE CHANGEMENT IMPORTANT AUX TERMES DU PARAGRAPHE (75) 2

Rubrique 1. Émetteur assujéti

FNX MINING COMPANY INC., 56, rue Temperance, 4^e étage, Toronto (Ontario)
M5H 3V5.

Rubrique 2. Date du changement important

Le 19 juin 2003.

Rubrique 3. Communiqué de presse

Le communiqué de presse a été envoyé le 19 juin 2003 par l'intermédiaire de CCN Matthews, à Toronto, en Ontario.

Rubrique 4. Sommaire du changement important

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, se reporter à l'exemplaire du communiqué de presse ci-joint.

Rubrique 5. Description complète du changement important

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, se reporter à l'exemplaire du communiqué de presse ci-joint.

Rubrique 6. Application du paragraphe (75)3 de la Loi

Aucune confidentialité n'est requise.

Rubrique 7. Renseignements omis

Aucun renseignement n'a été omis à l'égard du changement important.

Rubrique 8. Membre de la haute direction

M. Terry MacGibbon, président, [416] 628-5929.

Rubrique 9. Déclaration d'un membre de la haute direction

Le texte qui précède constitue une divulgation exacte du changement important dont il est question aux présentes.

FAIT à Toronto, le 19 juin 2003.

FNX MINING COMPANY INC.

« Terry MacGibbon »

Par : _____
Terry MacGibbon, président



FNX Mining Company Inc. a réduit sa perte du premier trimestre de 2002 comme il a été déclaré au cours du premier trimestre de 2003

TORONTO, ONTARIO — Le 19 juin 2003, **FNX Mining Company Inc. (FNX-TSX)** a redressé son bénéfice net du premier trimestre de 2002 comme il a été déclaré dans le rapport du premier trimestre de 2003. Les résultats vérifiés de 2002 n'ont pas été modifiés.

La perte nette déclarée de 702 644 \$ a été réduite de 613 469 \$, se soldant par une perte de 89 175 \$. La perte par action pour le premier trimestre de 2002 a été réduite du montant de 0,03 \$ par action déclaré dans le rapport du premier trimestre de 2003 pour atteindre 0,00 \$ par action. Le rajustement était lié à une reclassification des frais financiers qui ont été déduits des frais liés à l'état des résultats et imputés directement aux capitaux propres. Le solde des capitaux propres au 31 mars 2002 n'a pas été touché.

La Société a redressé les soldes de ses frais de prospection capitalisés au 31 mars 2003 en les répartissant parmi les propriétés du bassin de Sudbury afin de tenir compte de la même méthodologie qui avait été utilisée au 31 décembre 2002. Le solde global résultant qui a été attribué aux propriétés du bassin de Sudbury n'a pas été modifié. Le rapport narratif pour le premier trimestre de 2003 tient compte des modifications.

La Société a modifié la note 5 relative aux activités en matière de bons de souscription de manière à ce que la divulgation débute maintenant par la situation au 31 décembre 2002 et ne reflète les activités que pour le premier trimestre de 2003.

Coentreprise Sudbury – Renseignements généraux

La coentreprise Sudbury appartient dans une proportion de 75 % à FNX (exploitant de la prospection) et dans une proportion de 25 % à Dynatec (exploitant de l'exploitation minière). Les propriétés de la coentreprise Sudbury (McCreedy West, Levack, Victoria, Norman et Kirkwood) sont tous d'anciennes productrices de cuivre, de nickel, de platine, de palladium et d'or. Les propriétés se trouvent dans le district de Sudbury, du nord-est de l'Ontario, et sont couvertes par des conventions, qui ont été antérieurement annoncées, intervenues entre FNX et Inco Limitée (se reporter au communiqué de presse de FNX du 11 janvier 2002) et entre FNX et Dynatec Corporation (se reporter au communiqué de presse de FNX et de DY du 3 février 2002). Pour obtenir une description détaillée des propriétés et des travaux antérieurs, se reporter au site Web de FNX au www.fnxmining.com ainsi qu'à la notice annuelle de FNX, datée du 9 mai 2003.

Anthony P. Makuch, M., ing., P. ing., M.B.A., et vice-président de Dynatec, Exploitation minière de la coentreprise Sudbury, supervise les activités d'exploitation minière pour le compte de la coentreprise Sudbury. James M. Patterson, Ph.D., géoscientifique et vice-président, Prospection, de FNX, est la personne admissible désignée et chargée de la vérification et de l'assurance de la qualité des données de prospection et des résultats analytiques de la coentreprise Sudbury. Se reporter au communiqué de presse de FNX du 15 mai 2002 pour obtenir une description des procédures de préparation et d'essai des échantillons relatives à la coentreprise Sudbury.

Le présent communiqué de presse comporte certains énoncés prospectifs. Bien que ces énoncés prospectifs représentent notre meilleure appréciation actuelle, ils sont assujettis à de nombreux risques et incertitudes, y compris les facteurs de risque énoncés dans les notices annuelles de FNX Mining qui ont été déposées auprès de la TSX, que la Société n'est pas en mesure de contrôler ou de prédire et qui pourraient faire en sorte que des événements ou des résultats réels diffèrent considérablement de ceux qui ont été prévus dans

ces énoncés prospectifs. Par conséquent, les lecteurs ne devraient pas se fier indûment sur ces énoncés prospectifs.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, prière de communiquer avec les personnes suivantes :

Terry MacGibbon, président et chef de la direction

Tél. : (416) 628-5929, téléc : (416) 360-0550, courriel : tmacgibbon@fxmining.com

John Ross, chef des services financiers

Tél. : (416) 628-5929, téléc : (416) 360-0550, courriel : jross@fxmining.com

David Constable, vice-président, Relations avec les investisseurs et affaires générales

Tél. : (416) 628-5938, téléc : (416) 360-0550, courriel : dconstable@fxmining.com

Site Web de FNX – www.fxmining.com